



Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 360 000 000 euros
Siège social : 163 Quai du Docteur-Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine
R. C. S. Nanterre 709 802 094

Asnières-sur-Seine, le 30 mars 2011

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 20 AVRIL 2011

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 20 avril 2011 à Paris 17^e, Eurosites salle Wagram, 39/41 Avenue Wagram.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 16 mars 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO le 4 avril 2011 et dans un journal d'annonces légales le 5 avril 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société www.eiffage.com ce jour.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

